

Un Jura plus vert, on y croit ou pas – l'exemple du Critérium jurassien

Le week-end du 22 – 23 avril 2016 a eu lieu la course automobile « Critérium Jurassien ». Plus de cent équipages se sont affrontés deux jours durant sur plus de 600 kilomètres de tracé. Heureusement sans incident.

La dérégulation et le réchauffement climatique sont de plus en plus évidents et sont perceptibles aussi dans notre canton. La circulation automobile privée est responsable d'une petite moitié des émanations à effet de serre, principales responsables du réchauffement climatique. Les accidents graves de la route sont en augmentation et les excès de vitesse ne diminuent pas malgré les efforts de la police. Les nuisances générales du trafic automobile, bruit et pollution, posent problème à de plus en plus de citoyens et les problèmes d'asthme et autres maladies respiratoires se répandent. Nous savons que l'automobile est aujourd'hui encore indispensable à la vie économique et sociale de notre canton, malgré l'amélioration des transports publics. Mais l'autorité cantonale ne devrait-elle pas tout faire pour limiter les kilomètres effectués en voiture au minimum...

Cette situation nous amène à poser les questions suivantes au Gouvernement :

Est-il judicieux, en 2016, de continuer à autoriser et à soutenir une course automobile comme le Critérium jurassien, si l'on prend en considération les interrogations suivantes, de loin pas exhaustives ?

- 1) L'exemple des pilotes du Critérium peut inciter l'automobiliste « lambda » à rouler trop vite. Avec une augmentation du risque d'accidents plus ou moins graves. Une telle course automobile ne va-t-elle pas à l'encontre des efforts de nos autorités, et notamment de la police, pour la prévention des accidents ?
- 2) Ne plus autoriser les courses automobiles (Autocross de Bure, Saint-Ursanne-Les Rangiers) ne pourrait-il pas être une contribution à l'effort de la Suisse, et du canton du Jura, pour diminuer l'émanation de gaz à effets de serre, comme promis lors du sommet de la COP 21 ?
- 3) La fermeture de routes publiques pour une course automobile, mais aussi l'affluence des voitures de repérages sur les petites routes lors des week-ends de repérage, n'entravent-elles pas trop les déplacements des citoyens qui en ont besoin pour leurs déplacements inévitables ou pour leurs loisirs, par exemple à vélo ?
- 4) Une telle course n'est-elle pas en contradiction avec le développement d'un tourisme « doux » préconisé par notre canton ? Cet événement sportif ne dessert-il pas plutôt la bonne réputation de notre canton ?
- 5) Combien coûte au contribuable le soutien au Critérium jurassien, manifestation dont le Canton est « partenaire » ? Y'aurait-il là une possible source d'économies pour notre État ?

Nous remercions d'avance le Gouvernement pour ses réponses

Déposé, le 27 avril 2016

Pour le groupe VERTS et CS-POP
Hansjörg Ernst

